Image not found or type unknown

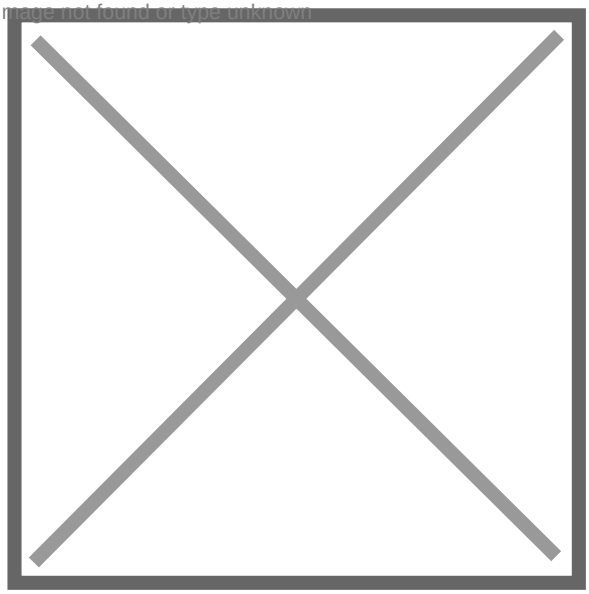

Séparation/enfant/absence de jugement/vacances

Par **quidam_69**, le **16/07/2008** à **16:17**

Bonjour à tous,

Je suis papa d'une petite fille de 4 ans. Je viens de me séparer de mon ex compagne. Nous fonctionnons aujourd'hui à l'amiable ou du moins c'est plutôt moi qui subis son planning. Il n'y a aucun accord écrit entre nous pour la garde de notre fille ni aucun jugement prononcé. Cet été je vais avoir ma fille environ 1 semaine, pas plus eu égard au planning qu'elle m'a concocté. Or j'aimerais emmener ma fille avec moi en vacances mais mon ex compagne refuse car nos vacances tombent au même moment. Elle veut donc emmener notre fille avec elle

A noter que je ne vois ma file qu’un weekend sur deux

Ma question : est ce que je peux emmener ma fille avec moi en vacances pendant les trois semaines ? (3 semaines pendant lesquelles sa mère avait décrété que notre fille resterait avec elle). Etant donné que nous n'avons aucun accord et que le planning établi par elle a été fait complètement en sa faveur, qu'est ce que je risque si j'emmène ma fille avec moi pendant ces 3 semaines de vacances ?

Merci pour vos réponses

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés